

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 30 MAI 2024 À 19H30
SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. Benoît KIEFFER
PROCES-VERBAL

Convocation adressée le : 24 mai 2024

Nombre de conseillers élus : 29

Mmes et MM. les Adjoints

Lisiane SPELETZ-HEIM – Jean-Paul EITEL – Mélanie MICHAU – Joël OLIGER – John PIERROT

Mmes et MM. les Conseillers délégués

Jacques HELMER — Cathy SCHWARTZ – Stava BOUHADJERA

Mmes et MM. les Conseillers

François HUVER – Zakia CHABOUNIA – Irène NOMINE – Lionel GERLING – Cécile LANTONNET – Michel CAMPION – Francis VOGT – Josiane NOMINE – Michel MARTIAL – Pascal LEICHTNAM – Erika DELPLANCKE

Membres excusés : Marie-Madeleine CHRISTEN – Murat AKSU – Arnaud SCHWARTZ – Alexandre WOLF – Christiane SCHMITT - Jacques HELMER (à compter du point 2024_095) - François HUVER (à compter du point 2024_101) – Erika DELPLANCKE (à compter du point 2024_104)

Procurations : Marie-Madeleine CHRISTEN à Cécile LANTONNET – Murat AKSU à Lisiane SPELETZ-HEIM – Arnaud SCHWARTZ à Jean-Paul EITEL – Alexandre WOLF à Mélanie MICHAU – Christiane SCHMITT à Josiane NOMINE - Jacques HELMER à Benoît KIEFFER (à compter du point 2024_095)

Membres absents : Véronique SCHNELL – Virginie GODART – Dorian GAENG – Christiane GAENG

Assistent également à la séance :

Monsieur Claude GASSMANN, Directeur Général des Services

Monsieur Abib KAMIL, Directeur des Services Techniques

Monsieur le Maire procède à l'appel des conseillers municipaux. A l'ouverture de séance, 20 conseillers municipaux étant présents, 5 conseillers municipaux ayant donné procuration et 4 conseillers municipaux étant absents, Monsieur le Maire constate le quorum.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal d'une modification sur les points suivants :

DELIB 2024_090
Affaires financières

Demande de subvention à la Région Grand Est au titre de la restructuration des vestiaires et club house du stade municipal

Dépôt sur table étant rappelé qu'à la date d'envoi de la convocation accompagnée de la note de synthèse, les services municipaux n'étaient pas en mesure de finaliser la rédaction de la délibération n° 2024_100, l'issue de ce troisième appel d'offres pour la remise en location du lot n°2 de la chasse communale n'étant pas connue

DELIB 2024_100

Affaires générales

Lot n°2 de la chasse communale : troisième procédure d'appel d'offres

DELIB. N° 2024_080

Désignation du secrétaire de séance

En application de l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il est proposé au conseil municipal de désigner Mélanie MICHAU pour assurer le secrétariat de séance.

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide par :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
25		

- **de désigner** Mélanie MICHAU secrétaire de séance.

DELIB. N° 2024_081

Approbation des procès-verbaux des séances du 26 mars et 9 avril 2024

Monsieur VOGT demande une modification sur le PV du 09 avril 2024 au niveau du point 2024_074 : il souhaite que la phrase « ce n'est pas cohérent » soit modifiée et que soit précisé que « le plan de financement n'est pas cohérent en comparaison des investissements ». Monsieur le Maire assure que la modification sera apportée.

Monsieur le Maire sollicite du conseil municipal d'arrêter les procès-verbaux des séances du 26 mars 2024 et 09 avril 2024.

DELIB. N° 2024_082

AFFAIRES MUNICIPALES

Installation d'un nouveau conseiller municipal

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 2121-4,

Vu le Code électoral, notamment l'article L 270,

Vu la délibération du Conseil municipal n° 1 en date 4 juillet 2020 portant installation dudit Conseil,

Vu la démission de sa fonction de conseillère municipale déléguée de Madame Cindy GROSS,

Considérant qu'en application de l'article L 2121-4 alinéa 2 du Code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire a dûment informé Madame la Sous-Préfète de Sarreguemines de cette démission,

Considérant qu'aux termes de l'article L 270 du Code électoral et sauf refus express de l'intéressé, le remplacement d'un conseiller municipal démissionnaire est assuré par le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu,

Vu la lettre en date du 18 avril 2024 de Monsieur le Maire à Madame Odile EDERLE, lui proposant le poste de conseillère municipale vacant,

Considérant que Madame Odile EDERLE n'a pas accepté cette fonction,

Vu la lettre en date du 22 mai 2024 de Monsieur le Maire à Monsieur Michel CAMPION lui proposant le poste de conseiller municipal vacant,

Considérant que Monsieur Michel CAMPION a accepté cette fonction,

Le conseil municipal décide par :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
25		

- **de prendre acte** de l'installation de Monsieur Michel CAMPION en qualité de conseiller municipal ;
- **de prendre acte** de la modification du tableau du conseil municipal, joint en annexe.

DEPARTEMENT

MOSELLE

ARRONDISSEMENT

SARREGUEMINES

Effectif legal du conseil municipal

29

COMMUNE :

BITCHE

Communes de 1 000
habitants et plus

TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

(art. L. 2121-1 du code général des collectivités territoriales – CGCT)

L'ordre du tableau détermine le rang des membres du conseil municipal. Après le maire, prennent rang, dans l'ordre du tableau, les adjoints puis les conseillers municipaux.

L'ordre du tableau des adjoints est déterminé, sous réserve des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 2122-7-2 et du second alinéa de l'article L. 2113-8-2 du CGCT, par l'ordre de nomination et, entre adjoints élus le même jour sur la même liste de candidats aux fonctions d'adjoints, par l'ordre de présentation sur cette liste.

L'ordre du tableau des conseillers municipaux est déterminé :

1° Par la date la plus ancienne de leur élection intervenue depuis le dernier renouvellement intégral du conseil municipal ;

2° Entre conseillers élus le même jour, par le plus grand nombre de suffrages obtenus ;

3° Et, à égalité de voix, par la priorité d'âge.

Une copie du tableau est transmise au préfet au plus tard à 18 heures le lundi suivant l'élection du maire et des adjoints (art. R. 2121-2 du CGCT)

Fonction ¹	Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Date de la plus récente élection à la fonction	Suffrages obtenus par la liste (en chiffres)
Maire	M.	KIEFFER BENOIT	22/05/1969	04/07/2020	24
Première adjointe	Mme	SPELETZ – HEIM LISIANE	19/02/1980	04/07/2020	24
2 ND adjointe	Mme	CHRISTEN MARIE-MADELEINE	10/03/1952	04/07/2020	24
3 ^{eme} adjoint	M.	EITEL JEAN-PAUL	29/11/1955	04/07/2020	24
4 ^{eme} adjointe	Mme	MICHAU MELANIE	27/05/1978	04/07/2020	24
5 ^{eme} adjoint	M.	OLIGER JOEL	20/05/1973	04/07/2020	24
6 ^{eme} adjointe	Mme	SCHNELL VERONIQUE	18/06/1966	04/07/2020	24
7 ^{eme} adjoint	M.	PIERROT JOHN	04/07/1964	13/11/2022	19
Conseillère	Mme	CHABOUNIA ZAKIA	05/02/1954	28/06/2020	885
Conseiller délégué	M.	HELMER JACQUES	29/06/1954	26/06/2020	885
Conseillère déléguée	Mme	SCHWARTZ CATHY	28/08/1956	28/06/2020	885
Conseiller	M.	HUVER FRANCOIS	05/10/1957	28/06/2020	885
Conseiller délégué	M.	BOUHADJERA STAVA	28/10/1965	28/06/2020	885
Conseillère	Mme	GAENG CHRISTIANE	01/11/1968	07/06/2022	885
Conseiller	M.	AKSU MURAT	25/07/1974	28/06/2020	885
Conseillère	Mme	GODART VIRGINIE	08/08/1984	28/06/2020	885
Conseiller	M.	GAENG DORIAN	02/09/1985	28/06/2020	885
Conseiller	M.	SCHWARTZ ARNAUD	08/12/1992	21/12/2022	885
Conseillère	Mme	NOMINE IRENE	02/03/1948	17/04/2023	885
Conseiller	M.	GERLING LIONEL	27/05/1972	24/11/2023	885
Conseillère	Mme	LANTONNET CECILE	29/10/1963	05/01/2024	885
Conseiller	M.	WOLF ALEXANDRE	04/01/1974	06/02/2024	885
Conseiller	M.	MICHEL CAMPION	27/11/1954	22/05/2024	885
Conseiller	M.	MARTIAL MICHEL	13/02/1956	28/06/2020	447
Conseillère	Mme	SCHMITT CHRISTIANE	24/11/1956	28/06/2020	447
Conseiller	M.	VOGT FRANCIS	25/02/1961	28/06/2020	447
Conseillère	Mme	NOMINE JOSIANE	29/10/1965	28/06/2020	447
Conseiller	M.	LEICHTNAM PASCAL	24/04/1967	28/06/2020	328

¹ Préciser : maire, adjoint (indiquer le numéro d'ordre de l'adjoint) ou conseiller

DELIB. N° 2024_083

AFFAIRES MUNICIPALES

Désignation d'un nouveau membre de la commission travaux, urbanisme, patrimoine, sécurité et accessibilité

Vu la délibération N° 6 du 30 juillet 2020 relative à la constitution des commissions communales ;

Considérant la démission de la fonction de conseillère municipale déléguée de Madame Cindy GROSS, membre de la Commission travaux, urbanisme, patrimoine, sécurité et accessibilité, acceptée par Monsieur le Maire le 18 Avril 2024.

Il appartient à l'assemblée délibérante de désigner un nouveau membre pour siéger au sein de cette Commission.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de désigner un nouveau membre de de la Commission des travaux, urbanisme, patrimoine, sécurité et accessibilité, en vue de remplacer Madame Cindy GROSS.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide par :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
25		

- **de désigner** Mélanie MICHAU membre de de la Commission travaux, urbanisme, patrimoine, sécurité et accessibilité.

DELIB. N° 2024_084

AFFAIRES MUNICIPALES

Désignation d'un nouveau membre de la commission communale pour l'accessibilité des personnes handicapées

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L 2143-3 ;

Vu l'article 46 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ;

Vu la délibération N° 4 du 23 octobre 2020 relative à la création de la Commission communale pour l'accessibilité des personnes handicapées ;

Considérant la démission de la fonction de conseillère municipale déléguée de Madame Cindy GROSS, membre de la Commission communale pour l'accessibilité des personnes handicapées, acceptée par Monsieur le Maire le 18 avril 2024 ;

Il appartient à l'assemblée délibérante de désigner un nouveau membre en vue de siéger au sein de ladite Commission.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de désigner Zakia CHABOUNIA pour siéger au sein de la Commission communale pour l'accessibilité des personnes handicapées.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide par :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
25		

- **de désigner** Zakia CHABOUNIA pour siéger au sein de la Commission communale pour l'accessibilité des personnes handicapées.

DELIB. N° 2024_085

AFFAIRES MUNICIPALES

Désignation d'un nouveau membre de la commission des finances

Vu la délibération N° 6 du 30 juillet 2020 relative à la constitution des commissions communales,

Considérant la démission de la fonction de conseillère municipale déléguée de Madame Cindy GROSS acceptée par Monsieur le Maire le 18 Avril 2024, qui siégeait au sein de la Commission des finances,

Il appartient à l'assemblée délibérante de désigner un nouveau membre de la Commission des finances.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de désigner Michel CAMPION en tant que membre de de la Commission des finances, en remplacement de Madame Cindy GROSS.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide par :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
25		

- **de désigner** Michel CAMPION membre de de la Commission des finances.

DELIB. N° 2024_086

AFFAIRES MUNICIPALES

Désignation d'un nouveau membre de la commission éducation et jeunesse

Vu la délibération N° 6 du 30 juillet 2020 relative à la constitution des commissions communales,

Considérant la démission de la fonction de conseillère municipale déléguée de Madame Cindy GROSS acceptée par Monsieur le Maire le 18 Avril 2024, membre de la Commission éducation et jeunesse,

Il appartient à l'assemblée délibérante de désigner un nouveau membre de ladite Commission.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de désigner Jean-Paul EITEL membre de de la Commission éducation et jeunesse, en remplacement de Madame Cindy GROSS.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide par :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
25		

- **de désigner** Jean-Paul EITEL membre de de la Commission éducation et jeunesse.

DELIB. N° 2024_087

AFFAIRES MUNICIPALES

Désignation d'un nouveau membre du conseil d'administration de l'association du 3^{ème} Age du Pays de Bitche

Vu la délibération N° 10.8 du 30 juillet 2020 relative à la désignation des délégués communaux au sein de divers organismes et en particulier du conseil d'administration de l'association du 3^{ème} Age du Pays de Bitche ;

Vu la délibération N° 7 du 30 janvier 2024 relative à la désignation d'un nouveau membre du conseil d'administration de l'association du 3^{ème} Age du Pays de Bitche ;

Considérant la démission de sa fonction de conseillère municipale déléguée de Madame Cindy GROSS, membre du conseil d'administration de l'association du 3^{ème} Age du Pays de Bitche, acceptée par Monsieur le Maire le 18 avril 2024 ;

Il appartient à l'assemblée délibérante de désigner un nouveau membre pour siéger au sein du conseil d'administration de l'association du 3^{ème} Age du Pays de Bitche, qui gère notamment l'EHPAD Les Myosotis.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de désigner Zakia CHABOUNIA pour siéger en tant que membre du conseil d'administration de l'association du 3^{ème} Age du Pays de Bitche pour remplacer Madame Cindy GROSS.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide par :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
25		

- **de désigner** Zakia CHABOUNIA pour siéger en tant que membre du conseil d'administration de l'association du 3^{ème} Age du Pays de Bitche.

DELIB. N° 2024_088

AFFAIRES MUNICIPALES

Désignation d'un nouveau membre suppléant au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2121-33, Vu l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts,

Vu la délibération N°38/2020 du Conseil communautaire en date du 29 juillet 2020 ayant fixé la composition de la CLECT à raison de deux membres titulaires et de deux membres suppléants pour les communes de plus de 2.000 habitants, ce qui est le cas de la Commune de Bitche,

Vu la délibération du Conseil municipal du 28 août 2020 relative à la constitution de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT),

Considérant la démission de la fonction de conseiller municipal et d'adjoint au maire de Monsieur Alain SCHMITT, membre suppléant de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT), acceptée par Monsieur le Maire le 1^{ER} juin 2022,

Considérant qu'il appartient dès lors à l'assemblée délibérante de désigner un nouveau membre suppléant afin de compléter la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT),

Etant rappelé que les membres désignés n'ont pas l'obligation d'être conseillers communautaires,

Il appartient au Conseil municipal de désigner un nouveau membre suppléant en son sein et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de désigner Jean-Paul EITEL en vue de siéger en tant que membre suppléant au sein de de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT), en remplacement de Monsieur Alain SCHMITT.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide par :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
25		

- de désigner Jean-Paul EITEL en tant que membre suppléant appelé à siéger au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) ;
- de charger le Maire de notifier la présente délibération à Monsieur le Président de la Communauté de communes du Pays de Bitche et de signer toutes pièces correspondantes.

DELIB. N° 2024_089

AFFAIRES FINANCIERES

Demande de subvention auprès du Département de la Moselle au titre du dispositif AMISSUR, concernant le programme 2024 de sécurisation des voiries

La commune envisage la mise en place de coussins berlinois au niveau de la rue Trumelet Faber afin de réduire la vitesse sur cet axe très fréquenté. En parallèle de ces travaux, la mise en place d'une glissière de sécurité dans un virage de la RD662 au niveau de l'annexe de Stockbronn paraît indispensable pour sécuriser les habitations. Par ailleurs, il est nécessaire de remplacer de nombreux panneaux de signalisation de police qui ne sont plus réglementaires en raison soit de leur ancienneté soit de leur vétusté.